

**Rapport au Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne de la commission ad hoc relative au préavis no 07/2017 : Millière – collecteur Millière – mise en conformité**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal

Le Mont, le 06 juin 2017

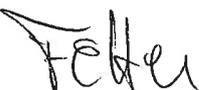
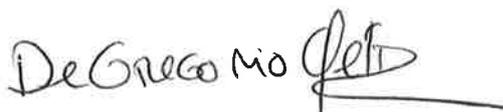
En présence de Messieurs Odier, Municipal et Porchet, chef des travaux et infrastructures, la commission ad hoc s'est réunie le 27 mai 2017, pour étudier le préavis énoncé en titre.

Messieurs Odier et Porchet nous ont expliqué l'importance et l'urgence des travaux à entreprendre et ont répondu à toutes nos questions, nous les en remercions.

La commission a été rendue attentive au fait que, la nécessité d'entreprendre les travaux maintenant, est due à l'état des canalisations et aux inondations régulières et récurrentes du quartier aval lors d'orages importants. Il s'agit donc de redimensionner les installations, tout en tenant compte des futures constructions.

La commission, à l'unanimité des membres présents, recommande au Conseil Communal d'approuver le préavis, tel que proposé par la municipalité sans modification.

Les membres de la commission,

<p>Durmaz Aydin Président</p> 	<p>Amiguet Jean-Claude Membre</p> 
<p>Spanhauer Yves Membre</p> 	<p>Corbaz Christophe Membre</p>
<p>Ravessoud Michel Membre</p> 	<p>Blanc Christophe Membre</p> 
<p>Etter Francine Rapportrice</p> 	<p>De Gregorio Ofélia Membre</p> 
<p>Spinello Raffaella Membre</p> 	